



CHALLENGE DU BALIGAN

PROGRAMME ET RÈGLEMENT

07 AOÛT 2021

Horaires :

Départ de la Régate : 10h45 (concurrents sur l'eau / à disposition du jury)

Proclamation des résultats : à partir de 19 h 00 suivi d'un pot de l'amitié .

Modalités d'inscription :

Droit d'inscription de 25 euros par navire

Voilier de catégorie côtière au minimum

L'inscription se fait auprès de :

Denis Harnois : 06 . 08 . 42 . 86 . 58 .

A cette occasion, il faut prévoir . (le samedi à partir de 9h45 sur le ponton M)

- Une attestation d'assurance
- Les frais d'inscription du navire
-

Parcours :

- Parcours cotier avec départ et arrivée devant Port Diélette .
- Trois parcours possibles selon météo : aller - retour (Trois Grunes ,ou Blanchard,
- ou Les Huquets de Jobourg.
- Le parcours sera donné au moment des inscriptions

Marée :

- Pleine mer : **08h01** **8,37** Coefficient **64** Fermeture de la marina : **11h38**
- Basse mer : **14h29** **2,69**
- Pleine mer : **20h14** **8,80** Coefficient **69** Ouverture de la marina : **16h59**

Règles applicables :

- Les règles de priorité entre navire
- Les règles du RIPAM (Règlement International pour la Prévention des Abordages en Mer) et de l'ISAF (International Sailing Fédération)
- Une déclaration de portance doit-être déposée le matin de l'épreuve (Fiche d'inscription avec les caractéristiques du bateau)

Responsabilités :

L'attention des concurrents est rappelée sur les règles suivantes :

Il appartient à chaque voilier, sous sa seule responsabilité, de décider s'il doit ou non prendre le départ ou continuer le challenge ;

Tout voilier doit porter toute assistance possible à tout navire ou à toute personne en péril, lorsqu'il est en situation de le faire ;

Chaque skipper devra fournir une attestation d'assurance ou établir une déclaration sur l'honneur selon laquelle le navire est assuré « responsabilité civile » ;

La présence d'une VHF est obligatoire ;

En cas d'abandon, il est demandé aux concurrents de s'identifier par VHF sur le canal 72 attribué pour le challenge ;

L'Association des Plaisanciers de Port Diélette ne saurait être tenue responsable des dommages occasionnés aux bateaux et à leurs équipages, aussi bien avant, pendant ou après cette manifestation nautique.

Appel de sécurité ou d'urgence, canal VHF :

Il est rappelé que les appels de détresse sont émis sur le canal 16 .

Pour les communications normales sans caractère d'urgence, le canal VHF pour la manifestation est le : **72** .

Les numéros de téléphone à connaître :

196	Secours en mer
112	Appel d'urgence
15	SAMU
17	Police / Gendarmerie
18	Incendie et Secours

02 33 52 16 16. CROSS JOBOURG (02 33 52 72 13)

Classement des navires :

Le classement sera effectué selon la règle « temps à temps » du Handicap National Osiris ; Il y aura 2 classes principales. Ces classes intégreront les voiliers des groupes A,B,C,D,R . Il y aura la classe dite « des petits navires » : Inférieur et égale à 18 . Et celle dite « des grands navires » Supérieur à 18.

Le parcours

- **Parcours cotier avec départ et arrivée devant le port**

Procédure de départ :

Signal d'attention (VHF)

Signal à moins de 5 mn (VHF)

Signal à moins de 4 mn (VHF)

Signal à moins d'une minute (VHF)

Départ Signal sonore

Les concurrents disposent d'un délai de 10 minutes pour passer la ligne après le top départ.

Rappel des concurrents :

Liaison : **VHF 72**

La ligne d'arrivée :

La ligne départ sera la ligne d'arrivée (en sens inverse)

Centre Nautique
50340 FLAMANVILLE
Contact : 06 82 37 75 62 - app.dielette@free.fr